

Peu de villas en Suisse par rapport à nos voisins

Autor(en): **O.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Peu de villas en Suisse par rapport à nos voisins

20

La Suisse, ce pays de vastes pâturages et de fraîches forêts, où l'on se pique de liberté et d'individualisme, détient un étonnant record: c'est chez nous, en effet, que l'on compte le moins de maisons individuelles par rapport à l'ensemble des logements, comparé à tous les pays industrialisés de l'ouest.

Nous n'avons, en effet, en Suisse, sur l'ensemble des logements, que 17,3% de maisons familiales, ou pavillons. Le reste des logements se trouve dans des bâtiments locatifs, qui comptent plusieurs appartements. Si l'on songe qu'en France, il y a 37,8% de maisons individuelles, aux Pays-Bas 60% et en Grande-Bretagne 87%, on peut s'étonner.

Donc très peu de villas, de cottages, de pavillons, de ces petites maisons où la famille peut s'ébattre sans craindre les voisins du dessus, ou ceux du dessous.

Et pourtant nous avons une densité humaine assez faible par rapport aux autres pays cités: nous ne sommes guère que 141 habitants par km² en Suisse, alors que les Pays-Bas en comptent 356 et l'Angleterre 221. La France, elle, laisse plus de place à ses habitants: ils ne sont que 87 au km².

Cette surprenante constatation, dans notre pays dont le niveau de vie est très haut et le goût de l'indépendance marqué, s'explique cependant.

Tout d'abord par l'espace vital, par la place: près de 24% de notre territoire est improductif; on n'y peut donc pas construire. Ce chiffre est énorme, comparé aux autres pays.

a fait savoir à l'Union syndicale qu'un tel emprunt était prévu pour l'été prochain.

Dans sa réponse, M. Bonvin donne l'assurance que tout sera fait pour que soient mis à disposition les fonds découlant des engagements de la Confédération en vertu de la nouvelle loi sur la construction de logements. La question de l'émission d'un emprunt fédéral pour le courant de l'année a déjà fait l'objet d'échanges de vues avec la Banque Nationale et une telle émission, souligne le conseiller fédéral Bonvin, pourrait avoir lieu d'ici l'été – sous réserve du développement imprévisible du marché. Mais auparavant, il sied de préparer la conversion le 15 avril prochain de l'emprunt fédéral de 650 millions de francs.

(upi)

Et des villes comme Genève, Bâle (6100 habitants au km²) et Zurich sont elles aussi responsables du moins en partie. Elles drainent à elles seules, sur une surface relativement restreinte, une très grande partie de notre population.

C'est d'ailleurs à Vevey que l'on trouve la plus forte densité de Suisse, avec 7200 habitants au km². Nous sommes, il faut le reconnaître, une population urbaine, et nous avons peu de paysans, donc peu de fermes.

D'autre part, tant que la Suisse concevra son habitation individuelle comme une villa au milieu d'un jardin, ou d'un pré, selon le principe des lotissements, il sera impossible de développer l'habitat individuel.

Une seule solution permettrait d'offrir à davantage de Suisses leur maison particulière: renoncer aux lotissements, très onéreux (il faut un minimum de 1000 m² pour construire sur un lotissement, et encore cela est bien exigu) et prendre exemple sur des pays voisins, comme l'Angleterre, qui ont urbanisé en rangées par exemple. Les maisons sont alignées, et une parcelle de 600 m² suffit alors. Une autre possibilité résiderait dans le «tapis» d'habitations individuelles, qui correspondrait au développement de «collectifs individuels».

Mais cette solution exigerait un équipement quasi impossible à obtenir pour l'instant, et le prix de revient serait, quoi qu'il arrive, assez considérable.

On le sait, les urbanistes d'aujourd'hui, suivant en cela Le Corbusier, cherchent actuellement à humaniser les grands ensembles, en rendant habitables les immeubles-tours que la technique permet maintenant d'ériger.

Il y a donc peu d'espoir: le Suisse n'aura pas sa petite maison particulière, car il ne le peut pas. «Sixième étage» ne pouvait donc bien être écrit qu'en Suisse! O. C.

«Feuille d'Avis de Lausanne»